

Le jugement après la mort

Egypte



Anubis

Thot

Ammut

Le Livre des Morts – Papyrus d’Hounefer – v.1275 – British Museum



Horus

Osiris

Le Livre des Morts – Papyrus d’Hounefer – v.1275 – British Museum

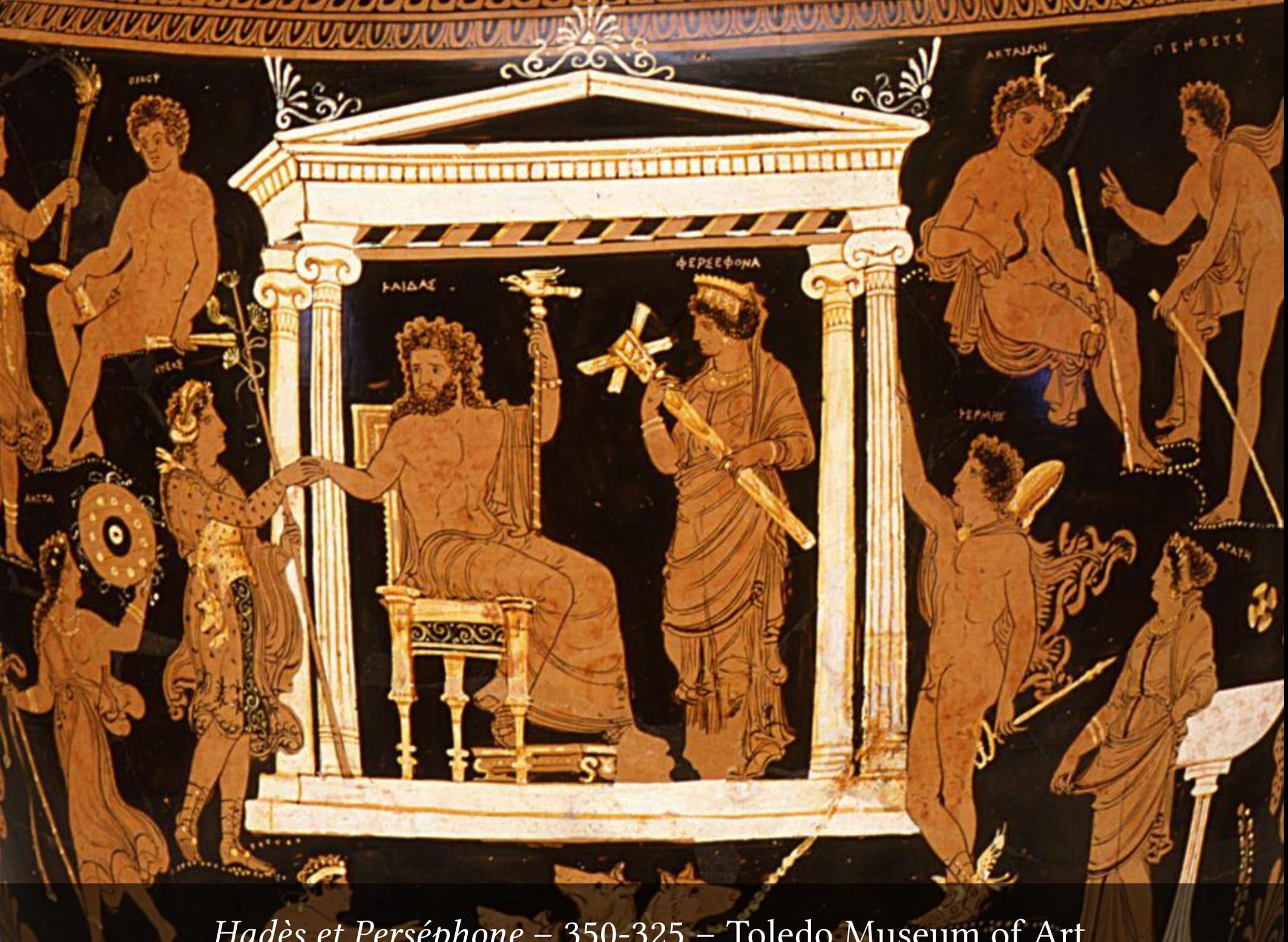
Grèce

« J'aperçois ensuite les âmes d'Achille, fils de Pélée, de Patrocle, de l'irréprochable Antiloque et d'Ajax, d'Ajax qui, par sa taille et sa beauté, l'emportait sur tous les Danaens, excepté sur l'illustre fils de Pelée. L'âme d'Eacide à la course légère me reconnaît aussitôt et m'adresse, en soupirant, ces rapides paroles :

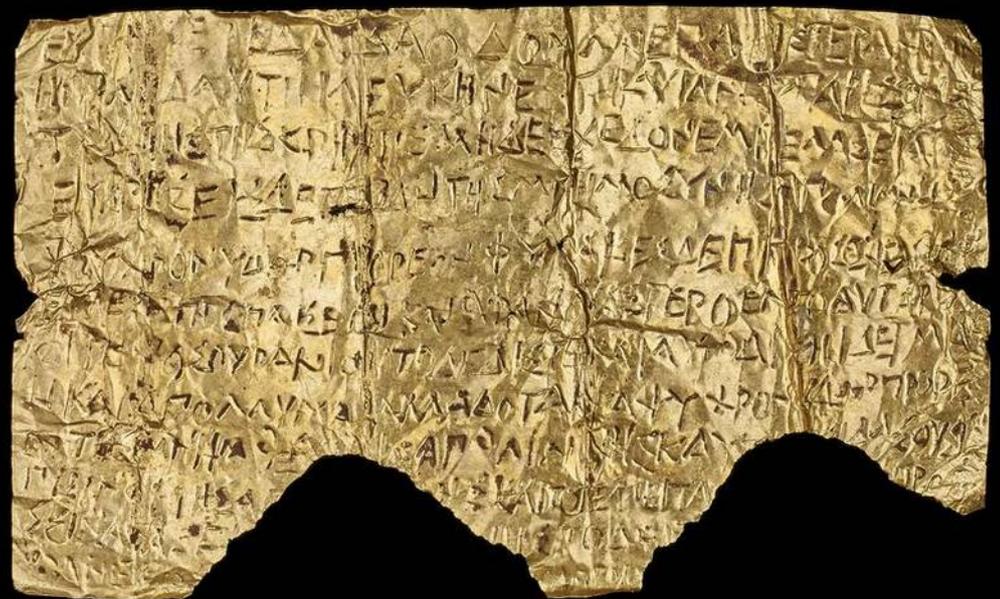
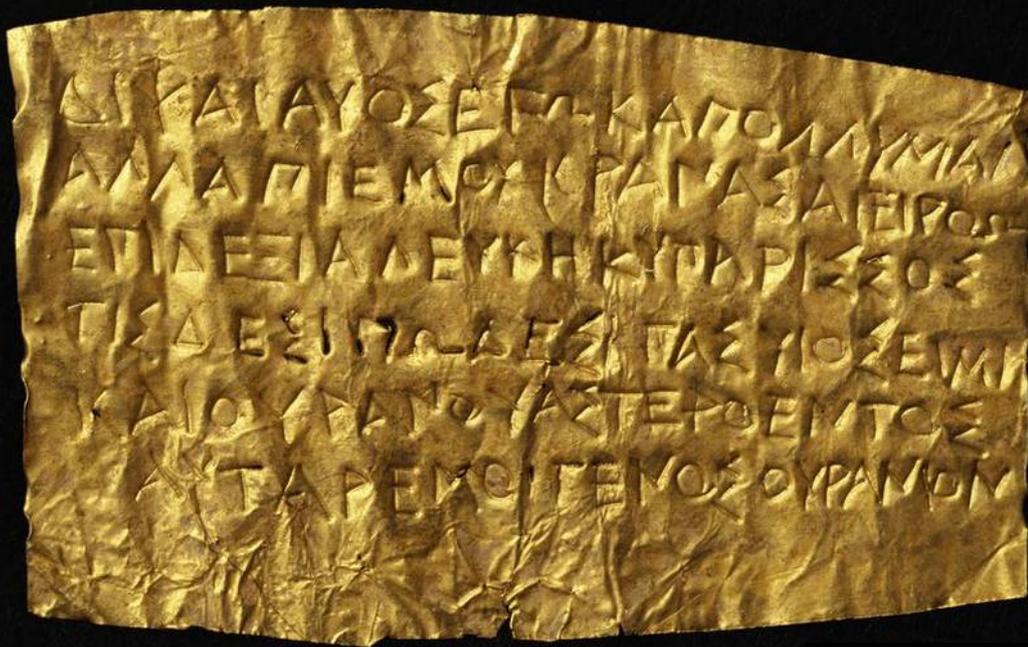
« Divin fils de Laërte, téméraire Ulysse, comment as-tu osé descendre dans ces ténébreuses demeures habitées par les ombres insaisissables, par les images des hommes qui ne sont plus ? »

Homère – *Odyssée*, XI, 467-476





Hadès et Perséphone – 350-325 – Toledo Museum of Art



Lamelles orphiques – 350-100 – J. Paul Getty Museum / British Museum

Décision de Zeus :

« Ensuite il faut qu'on juge [les morts] dépouillés de tout cet appareil. Il faut aussi que le juge soit nu et mort, pour examiner avec son âme seule l'âme de chacun, aussitôt après sa mort, et que celui qu'il juge ne soit assisté d'aucun parent et qu'il laisse toute cette pompe sur la terre afin que le jugement soit équitable. J'avais reconnu ce désordre avant vous ; en conséquence **j'ai établi comme juges trois de mes fils, deux d'Asie, Minos et Rhadamanthe, et un d'Europe, Eaque**. Lorsqu'ils seront morts, ils rendront leurs jugements dans la prairie, au carrefour d'où partent les deux routes qui mènent, l'une aux îles des Bienheureux, l'autre au Tartare. Rhadamanthe jugera les hommes de l'Asie, Eaque ceux de l'Europe. Pour Minos, je lui réserve le privilège de prononcer en dernier ressort, si les deux autres sont embarrassés, afin que le jugement qui décide du voyage des hommes soit aussi juste que possible. »

Platon – *Gorgias*, 523e-524a

Rome

Enée descendu aux Enfers vient de franchir le Styx :

Minos le président agite l'urne, appelle l'assemblée des silencieux, et enquête sur leurs vies et leurs crimes.

Puis, toutes proches, accablées, se tiennent les âmes des innocents qui se sont donné la mort, et qui, par haine de la lumière, ont rendu leurs vies. Comme ils voudraient maintenant, dans le monde d'en haut, subir la pauvreté et de dures épreuves ! La puissance divine s'y oppose, et le triste marais à l'onde odieuse les tient liés, prisonniers du Styx aux neuf replis.

Virgile – *Enéide*, VI, 430-439

Enée se trouve devant la porte du Tartare :

Rhadamanthe de Cnosse règne sur ces royaumes impitoyables ;
il châtie, instruit les crimes cachés et pousse aux aveux
ceux qui, heureux d'avoir commis un crime resté impuni sur terre,
ont reporté à une mort lointaine l'expiation requise pour leur forfait.
Aussitôt, Tisiphone, munie de son fouet, se venge des coupables,
les piétine et les frappe ; brandissant en sa main gauche
des serpents menaçants, elle appelle la troupe cruelle de ses soeurs.

Virgile – *Enéide*, VI, 566-572

Christianisme

Apocalypse

11 Je vis alors un grand trône blanc et celui qui y était assis. La terre et le ciel s'enfuirent loin de lui et l'on ne trouva plus de place pour eux.

12 Je vis les morts, les grands et les petits, debout devant le trône. Des livres furent ouverts. Un autre livre fut aussi ouvert: le livre de vie. Les morts furent jugés conformément à leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres.

13 La mer rendit les morts qu'elle contenait, la mort et le séjour des morts rendirent aussi leurs morts, et chacun fut jugé conformément à sa manière d'agir.

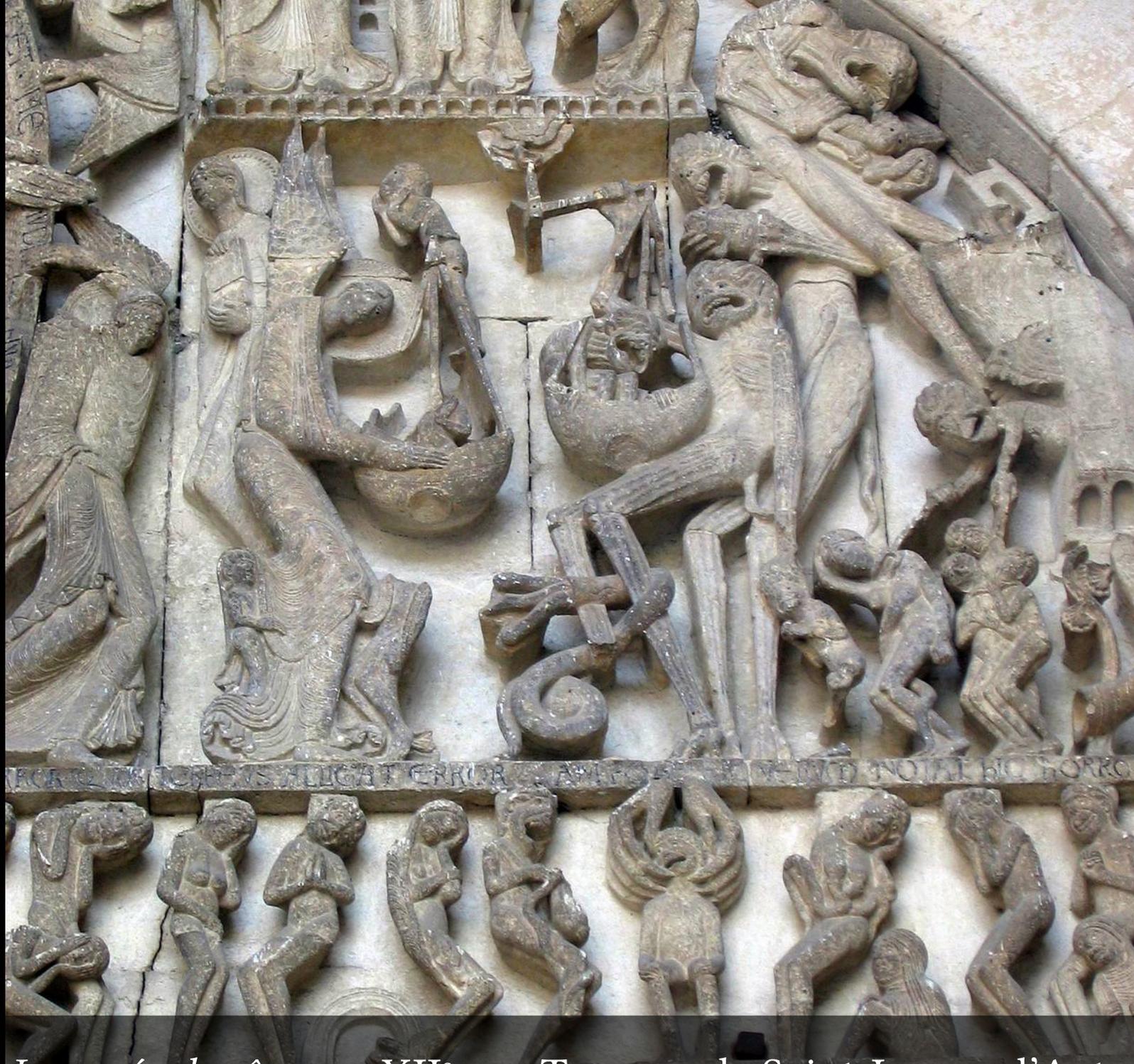
14 Puis la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. L'étang de feu, c'est la seconde mort.

15 Tous ceux qui ne furent pas trouvés inscrits dans le livre de vie furent jetés dans l'étang de feu.

Moyen Âge chrétien



Le Jugement dernier – XI^e - XII^e s. – Cathédrale Santa Maria Assunta de Torcello (Venise)



La pesée des âmes – XII^e s. – Tympan de Saint-Lazare d'Autun



Le Jugement dernier – XII^e s. – Tympan de Sainte-Foy de Conques



Le Jugement dernier – XII^e s. – Tympan de Sainte-Foy de Conques



Rogier van der Weyden – *Polyptyque du Jugement dernier* – 1445-1450
Hospices de Beaune



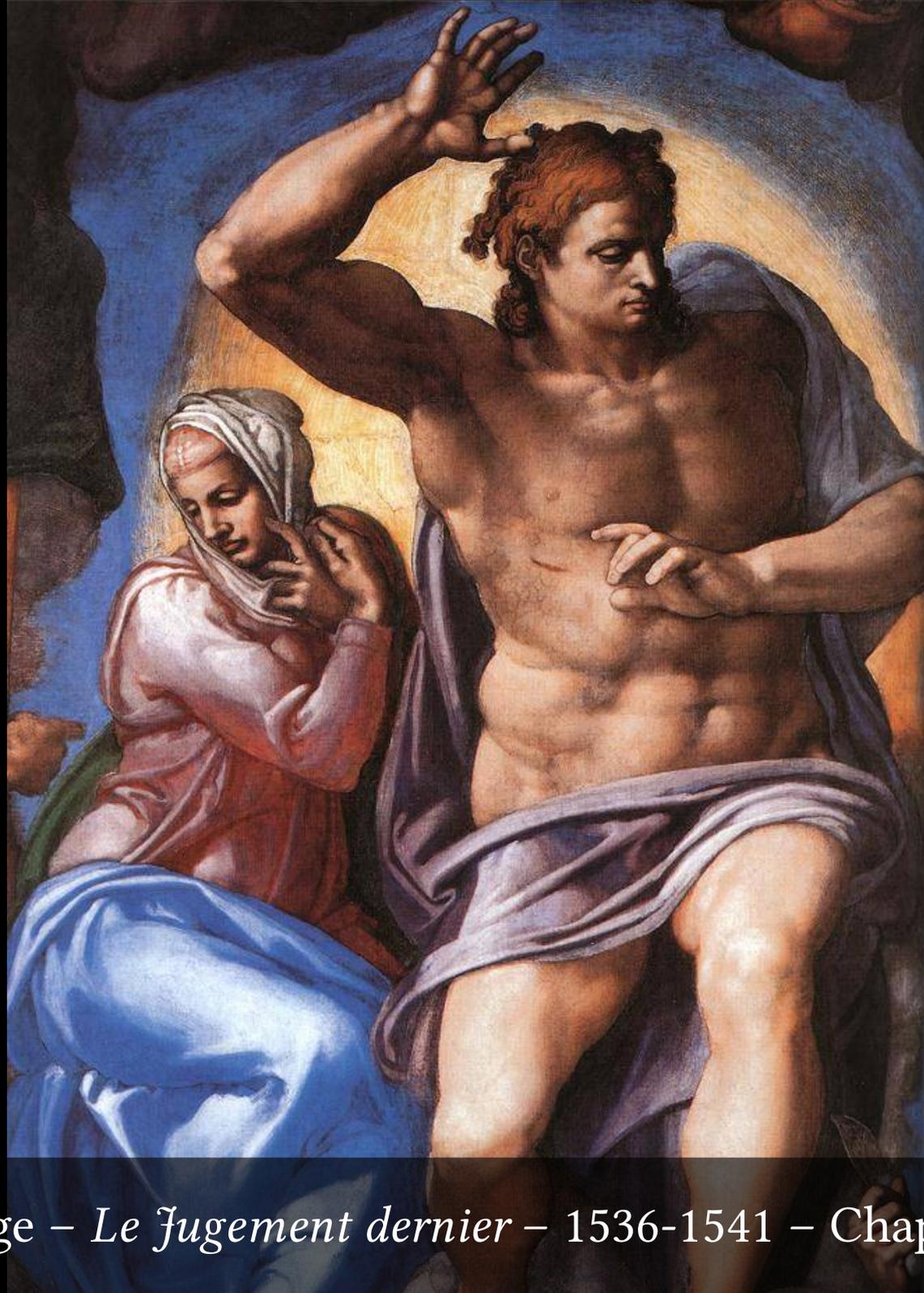
Polyptyque du Jugement dernier – Saint Michel - 1445-1450
Hospices de Beaune



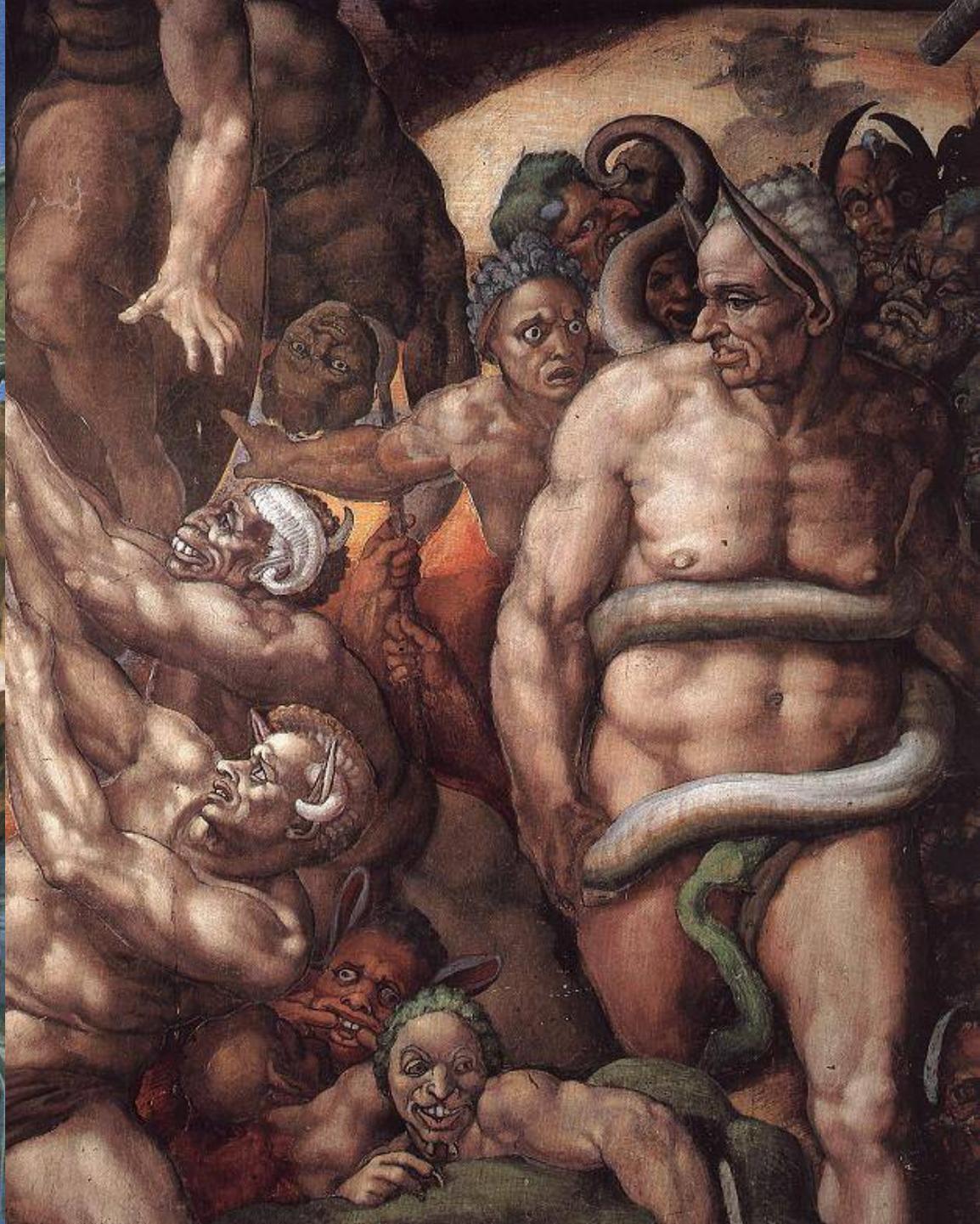
Jérôme Bosch – *Triptyque du Jugement dernier* – après 1482 - Vienne



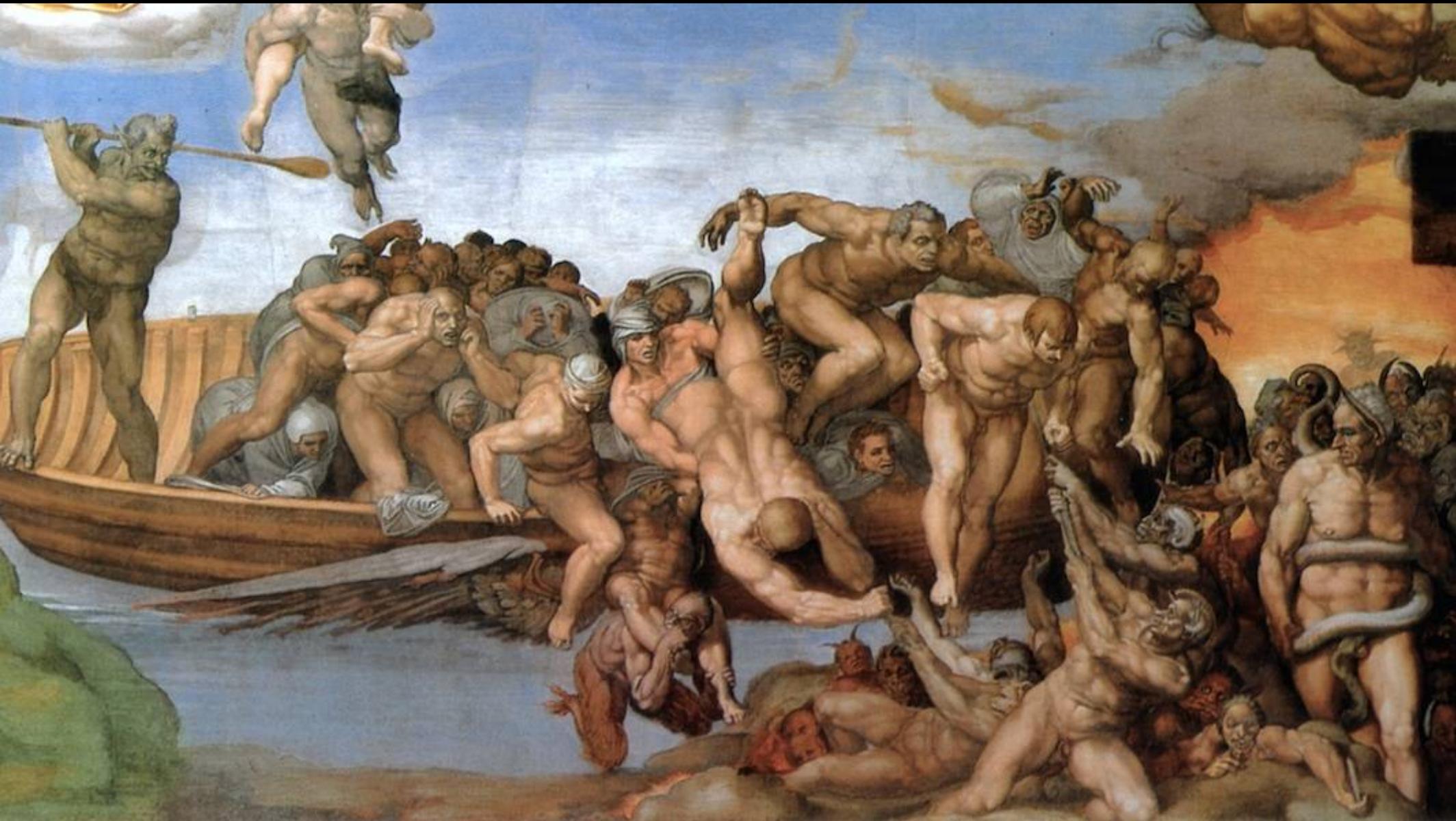
Michel-Ange – *Le Jugement dernier* – 1536-1541 – Chapelle Sixtine



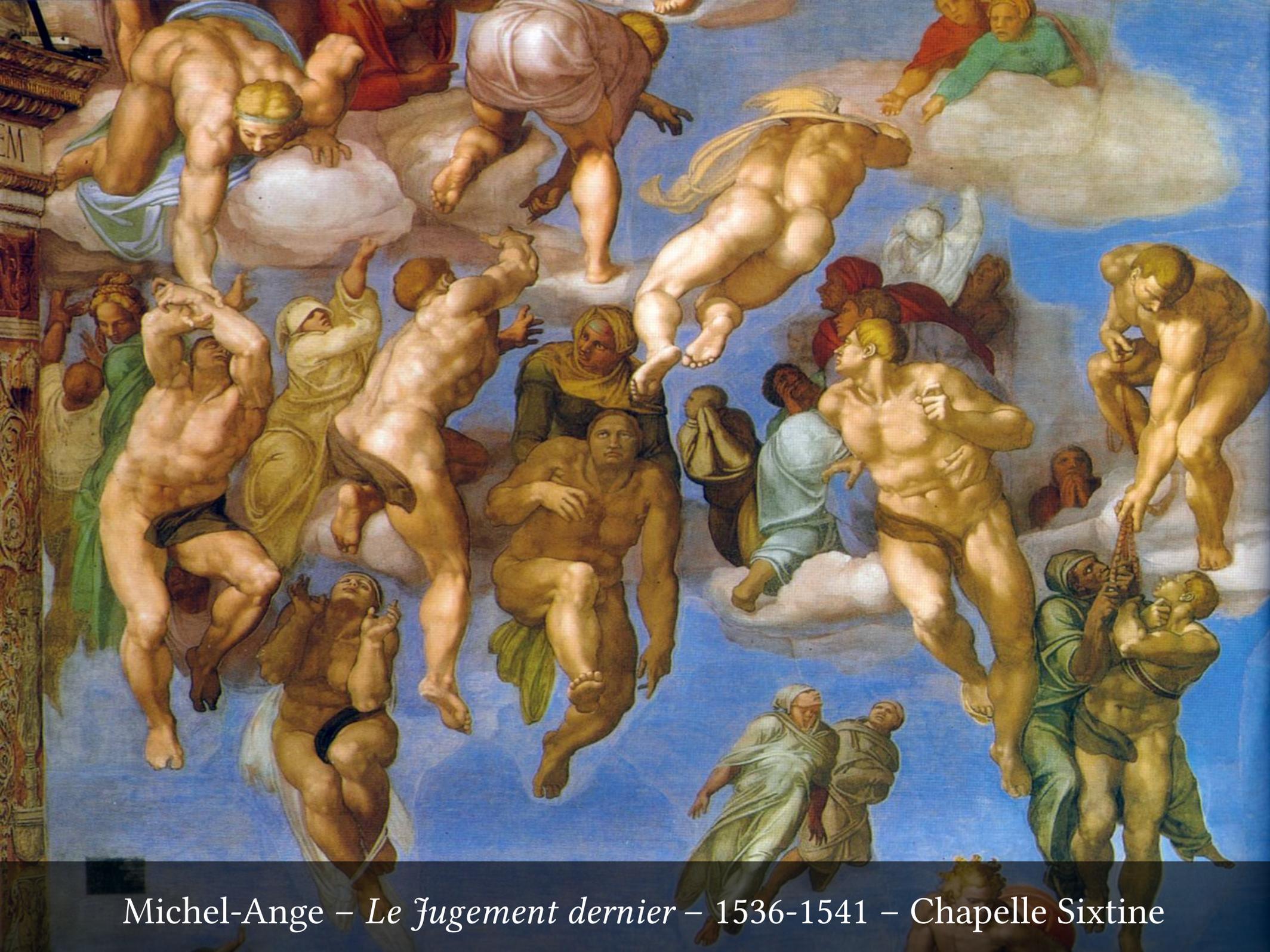
Michel-Ange – *Le Jugement dernier* – 1536-1541 – Chapelle Sixtine



Michel-Ange – *Le Jugement dernier* – 1536-1541 – Chapelle Sixtine



Michel-Ange – *Le Jugement dernier* – 1536-1541 – Chapelle Sixtine



Michel-Ange – *Le Jugement dernier* – 1536-1541 – Chapelle Sixtine



William Blake – *Minos / Divine Comédie* – 1824-27 – Victoria

LL. canto 5
113



Gustave Doré – *Minos / Divine Comédie* – 1861-1865